

About this document

This document contains a summary of warranty information for various types of spa covers sold by SP International Inc. The information contained in this document is to be used for reference only. For exact details and specific clauses, please refer to the manufacturer's website or the warranty card that accompanied your spa cover when purchased.

Check your invoice to confirm the prefix used in the product code to determine the manufacturer and the terms that apply to the warranty.

SP20- (Garantie offerte par SP International inc.)
SPI- (Garantie offerte par PSP Fabricating inc.)
H- (Garantie offerte par HST Synthetics)
COR- (Garantie offerte par CORE)

À Propos de ce document

Vous trouverez dans ce document un résumé des informations de garantie pour différents types de couvercles de spa vendus par SP International inc. L'information contenue dans ce document doit être utilisée à titre de référence seulement. Pour les détails exacts et les clauses spécifiques, veuillez vous référer au site Web du fabricant ou à la carte de garantie qui accompagnait votre couvercle de spa lors de l'achat.

Vérifiez votre facture afin de confirmer le préfixe utilisé dans le code du produit afin de déterminer le fabricant ainsi que les clauses qui s'appliquent à la garantie.

SP20- (Garantie offerte par SP International inc.)
SPI- (Garantie offerte par PSP Fabricating inc.)
H- (Garantie offerte par HST Synthetics)
COR- (Garantie offerte par CORE)



Warranty / Claim (Insulating covers)

SP International inc. warrants the insulating covers to the original end user, to be free from defects in material and workmanship, under normal usage, for a period of **1 year (12 months)** from the date of delivery to the original end user. Such limited warranty does not cover damages caused by animals, fire, vandalism, excessive chemicals, improper installation and strain, abuse or abrasion, acts of God or use for purposes other than that for which the cover was designed. Ordinary wear and tear, delimitation and seam splitting due to improper handling are not considered to be a defect in workmanship or material. Warranty of foam cores is void if any holes have been found to puncture or penetrate either the outer covering or inner seal. Any expressed or implied warranty is limited in duration to **1 year (12 months)** from the date of delivery to the original end user. SP International shall not be liable for any incidental or consequential damages. Any insulating cover deemed by SP International to have failed due to defects in materials or workmanship within **1 year (12 months)** from date of purchase will be repaired or replaced, at our option, without charge for materials (excludes cost of freight from Longueuil, Quebec, CA).

Warranty does NOT cover improper use or any of the following:

- Insulating cover has been subjected to alteration, misuse, abuse, or if any repairs on the cover are attempted by anyone other than our authorized representatives, unless express written approval is given.
- Foam breakage or tearing of vinyl (this cover is not intended to be walked, stood, or sat upon, or any excessive weight caused by rain, water, snow, animals, or any other acts of God).
- Damage due to excessive use of chemicals of water or contact with other chemicals on the cover material (this includes the use of Armor-all and other petroleum-based products).
- Fading of vinyl and thread is not considered a defect and will naturally occur due to normal chemical maintenance, exposure to the elements and aging.
- Scuffing & Chafing or wearing holes in cover by dragging or storing/leaning against sharp objects.
- Damage caused by improper installation or during transportation from the store to purchaser.
- Any damage resulting from any misuse, abuse, negligence, acts of God, accident or alteration, (i.e. cover lifts, animals and excessive weight or wind).

Extended warranty offered by SP International:

SP International inc. warrants the insulating covers to the original end user, to be free from defects in material and workmanship, under normal usage, for an additional **2 years (24 months)** from the last day of the original warranty. This warranty is offered under the same conditions and provisions as the original manufacturer's warranty. However, a deductible established as a percentage (%) of the Manufacturer's Suggested Retail Price (MSRP) must be paid by the consumer in order to take advantage of it.

* The table below represents the MSRP as well as the deductible (%) for each line of regular insulating covers.

Category	MSRP	Deductible	
		12 à 24 months	25 à 36 months
SP20	599,99\$	50%	75%

Please contact a representative to obtain the current MSRP for special insulation covers. (raised speaker, cut for a fountain, with special angle, etc.)

To Obtain Warranty Service

In a single communication, please send the following documents to the email address:

ventes@spinternational.ca

Please indicate in the subject: Warranty claim

1. A photo where we can see the closed cover on the spa AND the entire spa.
2. A photo where we can see the opened cover on the lever AND the entire spa.
3. One or more photos where we can easily see the problem and its location. (do not take the photos too close)
4. On some covers; a photo of the label which contains the serial number.
(Normally visible inside the skirt OR inside the zipper)
5. A photo of your original receipt.

In most cases, SP International will only require photos to determine if an inspection is necessary:

- Purchaser is responsible for the return of the insulating cover and all shipping charges, to and from the place SP International originally delivered it.
- SP International will repair or replace at their discretion any defects, if upon inspection by SP International it is determined to be covered by the warranty.

Implied Warranties: The only express warranties are set herein and any implied warranties, including the warranties of merchantability and fitness for a particular purchase, are limited in duration to that of the expressed warranties. This warranty does not cover consequential damages or incidental damages including damage to property or injury arising from the use or inability to use this product. Some provinces do not allow the exclusion or limitation of consequential or incidental damages, so the above limitation may not apply to you.

SP International inc. | 890 Jean-Neveu | Longueuil | Quebec | Canada | J4G 2M1 | 450-670-4664



Garantie / Réclamation (Couverture isolante)

SP International inc. garantit les couvertures isolantes pour spa à l'utilisateur d'origine, contre tout défaut de matériaux et de fabrication, dans des conditions normales d'utilisation, pendant une période de **1 an (12 mois)** à compter de la date de livraison à l'utilisateur final d'origine. Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages causés par les animaux, le feu, le vandalisme, les produits chimiques excessifs, une installation incorrecte, des abus, une abrasion, des catastrophes naturelles ou une utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles la couverture a été conçue. L'usure ordinaire, la délimitation et le fractionnement des coutures dus à une mauvaise manipulation ne sont pas considérés comme un défaut de fabrication ou de matériau. La garantie des mousses en polystyrène est nulle s'il a été constaté que des trous perforent ou pénètrent dans le revêtement extérieur ou dans le joint intérieur. Toute garantie expresse ou implicite est limitée à **1 an (12 mois)** à compter de la date de livraison à l'utilisateur final d'origine. SP International ne sera pas responsable des dommages accessoires ou consécutifs. Tout couvercle isolant considéré par SP international sous garantie en raison de défauts de matériaux ou de fabrication dans les **12 mois** à partir de la date d'achat sera réparé ou remplacé, à notre discrétion, sans frais pour les matériaux. (Exclut le coût du fret à partir de Longueuil, Québec, CA).

La garantie ne couvre PAS une utilisation incorrecte ou l'un des éléments suivants:

- La couverture isolante a été modifiée, mal utilisée, présente des signes d'abus ou si des réparations sur la couverture sont tentées par une personne autre que nos représentants autorisés, sauf avec une autorisation expresse écrite.
- Rupture de la mousse ou déchirure du vinyle (cette housse n'est pas destinée à être piétinée, se tenir ou s'asseoir dessus, ou tout poids excessif causé par la pluie, l'eau, la neige, les animaux ou tout autre cas de force majeure).
- Dommages dus à une utilisation excessive de produits chimiques dans l'eau ou au contact avec d'autres produits chimiques sur le matériau de couverture (cela inclut l'utilisation d'Armor-all et d'autres produits à base de pétrole).
- La décoloration du vinyle et du fil n'est pas considérée comme un défaut et se produira naturellement en raison d'un entretien chimique normal, d'une exposition aux éléments et du vieillissement.
- Éraflure et frottement ou usure sous forme de trous dans le couvercle en faisant glisser ou en le rangeant / en s'appuyant contre des objets tranchants.
- Les dommages causés par une mauvaise installation ou pendant le transport du magasin à l'acheteur.
- Tout dommage résultant d'une mauvaise utilisation, d'un abus, d'une négligence, d'un cas de force majeure, d'un accident ou d'une altération (causé par un levier, un animal, le poids ou le vent excessif).

Prolongation de garantie offerte par SP International :

SP International inc. garantit les couvertures isolantes pour spa à l'utilisateur d'origine, contre tout défaut de matériaux et de fabrication, dans des conditions normales d'utilisation, pendant une période de **2 ans (24 mois)** additionnelle à compter du dernier jour de la garantie originale. Cette garantie est offerte selon les mêmes conditions et dispositions que la garantie originale du fabricant. Toutefois, une franchise établie en pourcentage (%) du prix de détail suggéré (PDSF) devra être acquittée par le consommateur afin de s'en prévaloir.

*Le tableau ci-dessous représente le PDSF ainsi que la franchise (%) pour chaque gamme de couvertures isolantes régulières.

Catégorie	PDSF	Franchise	
		12 à 24 mois	25 à 36 mois
SP20	599,99\$	50%	75%

Svp, communiquez avec un représentant afin d'obtenir le PDSF courant des couvertures isolantes spéciales. (haut-parleur surélevé, coupé pour une fontaine, avec angle spécial, etc.)

Pour obtenir un service sous garantie :

Dans une seule communication, veuillez faire parvenir les documents suivants à l'adresse courriel : ventes@spinternational.ca

Svp, indiquer dans le sujet : Réclamation sous garantie

1. Une photo là où l'on peut voir le couvercle fermé sur le spa ET le spa en entier.
2. Une photo là où l'on peut voir le couvercle ouvert sur votre levier ET le spa en entier.
3. Une ou plusieurs photos là où l'on peut distinguer facilement le problème et son emplacement. (ne pas prendre les photos de trop près)
4. Sur certains couvercles; une photo de l'étiquette qui contient le numéro de série. (Normalement visible à l'intérieur de la jupe OU à l'intérieur de la fermeture éclair)
5. Une photo de votre reçu original.

Dans la plupart des cas, SP International n'exigera que des photos de la réclamation pour déterminer si une inspection est nécessaire:

- L'acheteur est responsable du retour de la couverture isolante et de tous les frais d'expédition, vers et depuis le lieu d'origine par SP International.
- SP International réparera ou remplacera à sa discrétion tout défaut si, après inspection par SP International, il est déterminé qu'il est couvert par la garantie.

Garanties implicites: Les seules garanties expresses sont définies dans les présentes et toutes les garanties implicites, y compris les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un achat particulier, sont limitées dans leur durée à celle des garanties exprimées. Cette garantie ne couvre pas les dommages indirects ou les dommages accessoires, y compris les dommages matériels ou les blessures résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser ce produit. Certaines provinces n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.



PSP
Fabricating Inc.
SAFETY COVERS
SPA COVERS
SOLAR BLANKETS

SPA COVER LIMITED WARRANTY

LIMITED 3 YEAR WARRANTY (WITH 1 YEAR FULL)

PSP FABRICATING INC. Warrants the purchaser of the spa cover that any defects in material or workmanship will be repaired or replaced, at the company's discretion, free of charge within one (1) year of the purchase date.

2nd. year replacement charge 50% of the purchase price.

3rd. year replacement charge 80% of the purchase price.

Should you discover a defect, as covered by this limited warranty, during the warranty period:

- PSP Fabricating will repair or replace, at its discretion, any defects, if upon inspection the defect is found to be covered by the warranty.
- The repaired or replaced cover will be shipped pre-paid by a conventional surface freight carrier.

The following are excluded from the warranty:

- Foam breakage and/or torn vinyl. Foam breakage or deterioration and/or torn vinyl from excessive weight caused by rain, water, snow, excessive heat, animals, and/or humans
- Chaffing, scuffing, and/or worn holes in cover from dragging or storing it against sharp objects
- Cost of freight to PSP fabricating manufacturing facility
- Fading of vinyl and thread. This is not considered a defect, but a naturally occurring circumstance due to normal chemical maintenance, exposure to the sun, and aging of the cover
- Torn handles: handles are for opening and closing the cover only. They are not designed to carry the cover

All claims must be made direct with the manufacturer

PSP FABRICATING INC. 11 MORROW ROAD, BARRIE, ONTARIO L4N 3V7

Please register online at www.pspfabricating.com within 30 days of purchase.



PSP
Fabricating Inc.
SAFETY COVERS
SPA COVERS
SOLAR BLANKETS

GARANTIE LIMITÉE DE LA COUVERTURE DE SPA

GARANTIE LIMITÉE DE 3 ANS [AVEC 1 AN COMPLET]

PSP FABRICATING INC. Garantit à l'acheteur de la couverture de spa que tout défaut de matériau ou de fabrication sera réparé ou remplacé, à la discrétion de l'entreprise, sans frais dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'achat.

- 2e années: frais de remplacement de 50% du prix d'achat.
- 3e années: frais de remplacement de 80% du prix d'achat.

Si vous découvrez un défaut, couvert par cette garantie limitée, pendant la période de garantie :

- PSP Fabricating réparera ou remplacera, à sa discrétion, tout défaut si, après inspection, le défaut est couvert par la garantie
- La couverture réparée ou remplacée sera expédiée port payé par un transporteur de fret terrestre conventionnel.

Sont exclus de la garantie :

- Bris de la mousse et/ou vinyle déchiré. Rupture ou détérioration de la mousse et/ou déchirure du vinyle due à un poids excessif causé par la pluie, l'eau, la neige, la chaleur excessive, les animaux et/ou les humains.
- Frottements, éraflures et/ou trous, usure de la couverture en la traînant ou en la rangeant contre des objets pointus.
- Coût du fret jusqu'à l'usine de PSP Fabricating inc.
- Décoloration du vinyle et du fil : ceci n'est pas considéré comme un défaut, mais comme une circonstance naturelle due à l'entretien chimique normal, à l'exposition au soleil et au vieillissement de la housse.
- Poignées déchirées : les poignées servent uniquement à ouvrir et fermer le couvercle. Elles ne sont pas conçues pour porter la couverture.

Toutes les réclamations doivent être faites directement auprès du fabricant.

PSP FABRICATING INC. 11 MORROW ROAD, BARRIE, ONTARIO L4N 3V7

Veuillez vous inscrire en ligne sur www.pspfabricating.com dans les 30 jours suivant l'achat.



SPA COVER LIMITED WARRANTY

One (1) year warranty against defects in workmanship and material. This guarantee does not apply to cracking or breaking of the foam inners.

This warranty is extended only to the original purchaser of the spa cover and must be accompanied with the bill of sale.

All claims must be made direct with the manufacturer, H.S.T. Synthetics Ltd.

Parts returned for warranty service are to be shipped pre-paid. Those parts found to be defective will be repaired or replaced and returned pre-paid by conventional surface freight carrier. This guarantee does not imply replacement of the entire cover but does the replacement or repair of such parts that may prove defective.

Replacement or repair of defective parts shall constitute complete fulfillment of all obligations of H.S.T. Synthetics Ltd. with respect to the product guarantee.

H.S.T. Synthetics Ltd. shall under no circumstances incur liabilities for any consequential damages arising out of any condition of the spa cover, including, but not limited to, damages arising from the loss of the product.

H.S.T. Synthetics Ltd. reserves the right to improve the product through changes in design or material without obligation to incorporate such changes in the products of prior manufacture.

There are no warranties, which extend beyond the description of the face hereof. No other expressed or implied warranties, whether oral or written, shall apply to the product. H.S.T. Synthetics Ltd. neither assumes, nor authorizes any person to assume on H.S.T. Synthetics Ltd's behalf, any other obligation or liability in connection with the product.

This guarantee does not apply to damage resulting from abuse, chemical abuse, misuse, accident, alteration, climatic conditions, neglect, normal wear and tear, fire, flood, or any other natural calamities.

- **Spa covers should be kept clean using a mild soap and water only.**
- **Snow should not be allowed to accumulate on the cover and should be removed using a brush not a shovel.**
- **Do not drag the cover over rough surfaces.**
- **DO NOT LIFT, DRAG OR PULL COVER BY THE STRAPS OR SKIRT.**
- **Handles are NOT to be used for carrying the spa cover (they are for opening and closing the spa cover only).**



GARANTIE LIMITÉE DE COUVERTURE DE SPA

Un (1) an de garantie contre les défauts de main-d'œuvre et de matériaux. Cette garantie ne couvre pas les craquelures ou les brisures de l'intérieur en mousse.

Cette garantie est remise uniquement à l'acheteur original de la couverture de spa et doit être accompagnée de la preuve d'achat.

Toutes les réclamations doivent se faire directement auprès du fabricant H.S.T. Synthetics Ltd.

L'expédition des pièces à renvoyer au service de garantie doit se faire port payé acquitté. Les pièces qui se révèlent défectueuses seront réparées ou remplacées et retournées port payé acquitté par transporteur conventionnel de surface. Cette garantie ne suppose pas le remplacement intégral de la couverture, mais assure le remplacement ou la réparation des seules pièces qui se révèlent défectueuses.

Le remplacement ou la réparation des pièces défectueuses constituent l'acquittement complet des responsabilités de H.S.T. Synthetics en ce qui concerne la présente garantie de produit. H.S.T. Synthetics ne pourra en aucune circonstance assumer de responsabilité pour des dommages consécutifs à quelque condition que ce soit affectant la présente couverture, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages résultant de la perte du produit.

H.S.T. Synthetics se réserve le droit d'améliorer le produit par des changements dans sa conception ou dans les matériaux qui entrent dans sa fabrication, sans aucune obligation d'incorporer lesdits changements dans le produit de fabrication antérieure.

Il n'existe aucune garantie au-delà de ce qui est décrit dans les présentes. Aucune autre garantie explicite ou implicite, orale ou écrite, ne saurait s'appliquer en ce qui concerne ce produit. H.S.T. Synthetics n'assume aucune obligation ni responsabilité pour ce qui touche à ce produit et n'autorise personne à assumer de telles obligations et responsabilités.

La présente garantie ne couvre pas les dommages résultant d'usage abusif, de contact avec des produits chimiques, d'usage inapproprié, d'accident, de transformation, de conditions climatiques, de négligence, d'usure normale, d'incendie, d'inondation, ou de catastrophe naturelle d'autre nature.

- **Le nettoyage des couvertures de spa doit se faire à l'aide d'un savon doux et d'eau.**
- **Il faut veiller à éviter l'accumulation de neige sur cette couverture. On se débarrassera éventuellement de la neige avec une brosse et non pas avec une pelle.**
- **Il faut éviter de traîner la couverture sur une surface accidentée et rugueuse.**
- **NE SOULEVEZ PAS, TRAÎNER AU TIRER LE COUVERDE À PARTIR DES SANGLES OU LA JUPE.**
- **Les poignées sont pour l'ouverture et la fermeture du spa seulement (vous n'êtes pas censé de porter le couvert par les poignées).**



Core Covers warrants our insulating covers to the original end user, to be free from defects in material and workmanship, under normal usage, for a period of **3 years (36 months)** from the date of delivery to the original end user. Such limited warranty does not cover damages caused by animals, fire, vandalism, excessive chemicals, improper installation and strain, abuse or abrasion, acts of God or use for purposes other than that for which the cover was designed. Ordinary wear and tear, delimitation and seam splitting due to improper handling are not considered to be a defect in workmanship or material. Foam cores (1.5 # & 2.0 # only) are covered for 3 years, 1.0 # are covered for 1 year. Warranty of foam cores is void if any holes have been found to puncture or penetrate either the outer covering or inner seal. Any expressed or implied warranty is limited in duration to **3 years (36 months)** from the date of delivery to the original end user. Core Covers shall not be liable for any incidental or consequential damages.

Any insulating cover deemed by Core Covers to have failed due to defects in materials or workmanship within **3 years (36 months)** from date of purchase will be repaired or replaced, at our option, without charge for materials or labor (excludes cost of freight FOB San Diego, CA).

Warranty does NOT cover improper use or any of the following:

- Insulating cover has been subjected to alteration, misuse, abuse, or if any repairs on the cover are attempted by anyone other than our authorized representatives, unless express written approval is given.
- Foam breakage or tearing of vinyl (this cover is not intended to be walked, stood, or sat upon, or any excessive weight caused by rain, water, snow, animals, or any other acts of God).
- Damage due to excessive use of chemicals of water or contact with other chemicals on the cover material (this includes the use of Armor-all and other petroleum based products).
- Fading of vinyl and thread is not considered a defect and will naturally occur due to normal chemical maintenance, exposure to the elements and aging.
- Scuffing & Chafing or wearing holes in cover by dragging or storing/leaning against sharp objects.
- Damage caused by improper installation or during transportation from the dealer to purchaser.
- Any damage resulting from any misuse, abuse, negligence, acts of God, accident or alteration, (i.e. cover lifts, animals and excessive weight or wind).

To Obtain Warranty Service

Contact seller to obtain instructions on where to present the defective or failed cover along with the serial number on the cover. In most cases Core will only require pictures of claim to make determination but in case where inspection is needed:

- Purchaser is responsible for the return of the insulating cover and all shipping charges, to and from the place Core Covers originally delivered it.
- Core Covers will repair or replace at their discretion any defects, if upon inspection by Core Covers it is determined to be covered by the warranty.

Implied Warranties: The only express warranties are set herein and any implied warranties, including the warranties of merchantability and fitness for a particular purchase, are limited in duration to that of the expressed warranties. This warranty does not cover consequential damages or incidental damages including damage to property or injury arising for the use or inability to use this product. Some states do not allow the exclusion or limitation of consequential of incidental damages, so the above limitation may not apply to you.



Core Covers garantit que les housses isolantes à l'utilisateur final d'origine sont exemptes de défauts de matériaux et de fabrication, dans des conditions normales d'utilisation, pendant une période de 3 ans (36 mois) à compter de la date de livraison à l'utilisateur final d'origine. Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages causés par les animaux, le feu, le vandalisme, les produits chimiques excessifs, une mauvaise installation ou tension, abus ou abrasion, actes de Dieu ou utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles la couverture a été conçue. L'usage normal, la délimitation et la séparation des coutures dues à une mauvaise manipulation ne sont pas considérées comme un défaut de fabrication ou matériel. Les noyaux en mousse (1,5 lb. et 2,0 lb. uniquement) sont couverts pendant 3 ans. Les noyaux en mousse 1,0 lb. sont couverts pendant 1 an. La garantie des noyaux en mousse est nulle si des trous perforent ou pénètrent soit dans le revêtement extérieur, soit dans le joint intérieur. Toute garantie expresse ou implicite est limitée à 3 ans (36 mois) à compter de la date de livraison jusqu'à l'utilisateur d'origine. Core Covers ne sera pas responsable des dommages indirects ou consécutifs.

Toute couverture isolante considérée par Core Covers comme ayant échoué en raison de défauts de matériaux ou de fabrication dans les 3 ans (36 mois) à compter de la date d'achat seront réparés ou remplacés, à notre choix, sans frais de matériaux ou de main-d'œuvre (exclut le coût du fret FOB San Diego, CA).

La garantie ne couvre PAS une utilisation inappropriée ou l'un des éléments suivants :

- La couverture isolante a été soumise à une altération, une mauvaise utilisation, un abus ou si des réparations sur la couverture sont tentées par une personne autre que nos représentants autorisés, sauf autorisation écrite expresse.
- Rupture de la mousse ou déchirure du vinyle (cette housse n'est pas destinée à être marchée, être debout ou assis dessus, ou tout poids excessif causés par la pluie, l'eau, la neige, les animaux ou tout autre acte de Dieu).
- Dommages dus à l'utilisation excessive de produits chimiques dans l'eau ou au contact avec d'autres produits chimiques sur les matériaux de couverture (ceci comprend l'utilisation d'Armor-all et d'autres produits à base de pétrole).
- La décoloration du vinyle et du fil n'est pas considérée comme un défaut et se produira naturellement en raison d'un entretien chimique normal, l'exposition aux éléments et au vieillissement.
- Éraflures et frottements ou usure et perforation dans la couverture en faisant glisser ou en stockant/en s'appuyant contre des objets pointus.
- Dommages causés par une installation incorrecte ou pendant le transport du revendeur à l'acheteur.
- Tout dommage résultant d'une mauvaise utilisation, d'un abus, d'une négligence, d'actes de Dieu, d'un accident ou d'une altération (c.-à-d. causé par un leviers de couverture, des animaux, un poids excessif, du vent, etc.).

Pour obtenir un service sous garantie

Contactez le vendeur pour obtenir des instructions sur l'endroit où présenter la couverture défectueuse, accompagnée du numéro de série qui se trouve sur la couverture. Dans la plupart des cas, Core n'exigera que des photos de la réclamation pour prendre une décision, mais dans le cas où l'inspection est nécessaire:

- L'acheteur est responsable du retour de la couverture isolante et de tous les frais d'expédition, vers et depuis le lieu où Core Covers l'a livré à l'origine.
- Core Covers réparera ou remplacera, à sa discrétion, tout défaut si, après inspection par Core Covers, il est déterminé comme étant couvert par la garantie.

Garanties implicites : Les seules garanties expresses sont énoncées dans les présentes et toutes les garanties implicites, y compris les garanties de la qualité marchande et l'adéquation à un achat particulier, sont limitées dans la durée à celle des garanties exprimées. Cette garantie ne couvre pas les dommages indirects ou accessoires, y compris les dommages matériels ou les blessures résultant de l'utilisation ou l'impossibilité d'utiliser ce produit. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.